



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Nom du produit..... PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE

Usage recommandé et restrictions d'utilisation Promoteur d'adhérence.

Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.

IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELER CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300 .

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Irritation oculaire 2. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. Reproduction 2. Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées — catégorie 2.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H361 Ce produit contient des ingrédients qui sont soupçonnés d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître. H373 Peut causer des dommages au foie et aux reins par contact prolongé ou répété.

Prévention..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

Intervention..... P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage..... P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

Élimination..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE**SECTION 03: Composition/information sur les Ingrédients**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Acétone	67-64-1	60-100
Toluène	108-88-3	1-5
Polymère acrylique	SECRET DE COMMERCE	1-5
Alcool isopropylique	67-63-0	0,1-1,0

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas tenter de faire vomir.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés.....	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Brouillard d'eau.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Des vapeurs toxiques peuvent être libérés lors de l'exposition à la chaleur ou de flamme nue.
Procédures anti-incendie spéciales.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive.
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	Vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent parcourir de longues distances le long du sol avant d'allumer et de provoquer un retour de flammes à la source de la vapeur.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%). Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.
-------------------------------------	--

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE
SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Acétone	500 ppm	750 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm	
Polymère acrylique	Aucune donnée No data	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm	
Équipement de protection						
Yeux/type.....		Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.				
Respiratoire/type.....		La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.				
Gants/type.....		Gants résistants aux produits chimiques.				
Vêtements/type.....		Porter des vêtements protecteurs adéquats.				
Chaussures/type.....		Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.				
Autres/type.....		Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.				
Contrôles d'ingénierie appropriés.....		Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .				

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Incolore.
Odeur.....	Odeur de menthe douce.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	184 mm Hg à 20C.
Densité de vapeur (air = 1).....	2,0.
pH.....	Aucune donnée.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,8.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Solubilité.....	Soluble.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	56° C.
Taux d'évaporation.....	11,6. (acétate de butyle = 1).
Point d'éclair (OC), méthode.....	-15 Coupelle fermée Tag.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	12,8.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	2,6.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	Non disponible.
COV.....	0.35 lb/USG .

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produira pas sous pression et température normale.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Composés organiques non identifiés.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg rat orale
Toluène	49 g/m3 rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Polymère acrylique	Aucune donnée	Aucune donnée 12
Alcool isopropylique	16 000 ppm 8 heures rat	5 000 mg/kg rat orale 12 800 mg/kg lapin cutanée
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.	
Effets d'une exposition aiguë.....	L'inhalation d'une concentration plus élevée peut entraîner un inconscience et dépression du système nerveux central. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer somnolence ou vertiges. Irritant de la peau douce. Cause une irritation oculaire grave.	
Effets d'une exposition chronique.....	Surexposition prolongée peut causer une dépression du système nerveux central des effets narcotiques (maux de tête, étourdissements, perte de conscience). Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau.	
Cancérogénicité de la matière.....	Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRCS, le NTP ou réglementés comme cancérigène par l'OSHA.	
Effets sur la reproduction.....	L'acétone s'est avéré de provoquer des effets sur la reproduction chez le rat par ingestion et inhalation. Le toluène est foetotoxique chez le rat et la souris à des niveaux toxiques pour la mère. L'exposition prolongée et répétée des animaux gravides (> 1500 ppm) au toluène ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement fœtales.	

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
 Persistance et dégradation..... Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets..... Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux pertinents.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD..... UN1133 - ADHÉSIFS (contenant un liquide inflammable) - Classe 3 - GE II - Ce produit est conforme à l'exemption de la quantité limitée lorsqu'il est emballé dans des récipients égaux ou moins de 5 litres.
 Classification du DOT (route)..... UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - Classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre/0,3 Gallons). Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée,
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1133 - ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable - classe 3 - emballage groupe II EmS: F-E S-E. Quantité limitée.
 Polluant marin..... Non.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988..... B2, D2A, D2B.
 Statut de la LCPE..... Un composant de ce produit n'est pas sur la liste extérieure.
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Pas tous les composants sont répertoriés.
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement ... Aucun.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 Section 313..... Toluène. Alcool isopropylique.
 40CFR63 de polluants atmosphériques ... Toluène.
 dangereux EPA
 Proposition 65 de la Californie..... (Toluène).

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D ADHERENCE POUR GARNITURE**SECTION 16: Autres informations**

Préparé par: AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
Numéro de téléphone : (800) 387-7981.
Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de préparation : OCT 11/2017